TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE MAINTENANCE DES BATIMENTS



Objectifs

Acquérir les compétences attendues sur le marché du travail. L'agent de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments. Le périmètre des activités de l'agent de maintenance des bâtiments varie fortement selon l'organisation propre à chaque établissement dont il dépend et se caractérise par la polyvalence de ses interventions (du contrôle visuel à la remise en état). La formation vise à acquérir les compétences attendues dans le métier.

Contenus

Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment Remise à niveau : communication professionnelle, compétences comportementales, opératoires et techniques, compétences digitales Appui à la recherche d'emploi Formation en situation de travail en entreprise.

Pré-requis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter. Aptitudes souhaitées : bonne condition physique (station debout prolongée, marche, déploiements d'efforts fréquents). Habileté manuelle et gestuelle, capacités d'initiatives et de responsabilités, qualités relationnelles.

Public concerné

Salariés, Contrat de professionnalisation, Demandeurs d'emploi

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : 878h
- Nombre d'heures en entreprise : 266h
- Nombre d'heures au total : 1144h

Dates

Du 06/10/2025 au 12/06/2026 à Riom

Validation

Validation par attestation des acquis. Certification ministère du travail niveau 3 Titre professionnel.

Modalité de financement

Financement France Travail

Résultat(s)

Nouvelle formation.

code RNCP ou RS

RNCP 35510.

Certificateur et date de la certification

Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion - 18-03-2021.

Débouchés et poursuites d'études

L'agent d'entretien du bâtiment réalise des interventions courantes d'entretien, de dépannage et d'aménagement, le plus souvent dans des locaux collectifs (lycée/maison de retraite/administration).

Le Titre Professionnel conduit directement à la vie active, cependant il est possible d'envisager une poursuite d'étude afin de se spécialiser ou de se perfectionner. Les métiers :

- Agent de maintenance des bâtiments
- Ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments)
- Adjoint technique des bâtiments

Formation réalisée par GRETA Auvergne



Égalité Fraternité

